



Paris, le 19 décembre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fêtes de fin d'année : Une nouvelle campagne pour empêcher *vraiment* quelqu'un qui a trop bu de prendre la route

Pour la première fois, la Sécurité routière interroge directement les consciences et incite à l'action : face à celui qui a perdu sa faculté de discernement à cause de l'alcool, il n'y a pas d'autre choix que d'agir à sa place.

Sur les routes, un conducteur excessivement alcoolisé¹ est en cause dans un accident mortel sur trois. Les dangers d'une conduite sous l'emprise de l'alcool sont connus : grisé par un effet désinhibant, le conducteur multiplie les comportements à risque (excès de vitesse, oubli d'attacher sa ceinture de sécurité, réflexes amoindris, somnolence...) et provoque des drames (voir annexe 2 : interview de l'addictologue le Dr Daimé). Face à cette perte de discernement, c'est donc aux proches, à l'entourage, d'intervenir pour l'empêcher de reprendre la route.

Pour provoquer cette prise de conscience, pour faire de l'alcool au volant un sujet de responsabilité collective, la Sécurité routière lance, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un nouveau film publicitaire « Le choix ». Il retrace l'histoire d'un dialogue intérieur, d'une hésitation, celle qu'ont connu nombre d'entre nous, au moment d'intervenir ou pas auprès d'un ami manifestement trop alcoolisé.

Visionnez le film « Le choix » : <http://youtu.be/5yg4fgyZ6KM>

Cette nouvelle campagne s'accompagne également de la diffusion de nouveaux spots radio et d'un dispositif digital (voir annexe 3 : la campagne « Le choix »). Par ailleurs, **RTL et RMC diffusent les mardi 24, mercredi 25, lundi 30 et mardi 31 décembre** des messages de sécurité routière portés par les animateurs de ces deux stations : **Julien Courbet et Flavie Flament sur RTL ; Eric Brunet sur RMC.**

www.securite-routiere.gouv.fr

Contacts presse Sécurité routière : Alexandra THÉRIZOL : 01 40 81 80 75/06 75 19 83 90
et Jean-Noël FOURNIER : 01 40 81 78 84/06 87 67 56 40

¹ Alcoolémie supérieure à 0,5 g/l dans le sang

Alcool et conduite : chiffres-clés

Alcool et conduite²

- Une personne qui a bu à 8,5 fois plus de risque d'être responsable d'un accident mortel.
- On relève pour 1/3 des accidents mortels la présence d'un taux d'alcool supérieur à 0,5 g/l d'alcool chez au moins un des conducteurs impliqué dans un accident mortel. La nuit, c'est le cas pour 1 accident mortel sur 2.
- Parmi les conducteurs impliqués dans un accident mortel avec une alcoolémie positive, celle-ci dépasse le taux de 1,5g/l dans 60% des cas.

Profil type⁴

- 9 conducteurs alcoolisés sur 10 impliqués dans un accident mortel sont des hommes.
- 1/4 des tués dans des accidents avec alcool ont entre 18 et 24 ans alors qu'ils ne représentent que 9% de la population.
- 2 accidents mortels avec facteur alcool sur 3 consistent en une perte de contrôle du véhicule sur une route secondaire hors agglomération.

L'opinion des Français³

- 87% des conducteurs affirment faire attention à ne pas abuser des boissons alcoolisées avant de prendre le volant.
- L'intervention concrète sur une tierce personne ayant bu, pour l'empêcher de prendre le volant progresse nettement : le nombre de personnes interrogées qui déclarent intervenir plus souvent est passé de 65% en 2011 à 82% en 2013.
- La consommation d'alcool avant de prendre le volant est aujourd'hui considérée avec sévérité par une majorité de Français : 73% estiment qu'il s'agit là du comportement le plus dangereux sur les routes.

² Source : Bilan ONISR 2012

³ Baromètre IFOP, avril 2013 (échantillon de 1056 personnes, représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus)

⁴ ONISR 2012

Alcool et conduite : quatre questions au docteur Patrick Daimé



Médecin généraliste, addictologue au Centre hospitalier universitaire de Rouen, secrétaire général de l'Association nationale de prévention en alcool et addictologie (ANPAA).

« Il faut tout tenter pour retenir une personne qui a bu, cela peut être vital. Protéger ses proches, ses amis, ses invités, c'est aussi limiter la quantité d'alcool disponible et éviter de proposer de l'alcool à ceux qui nous paraissent avoir suffisamment bu. »

Pourquoi une personne, apparemment responsable, prend-elle le risque de s'alcooliser alors qu'elle sait qu'elle va conduire son véhicule pour rentrer chez elle ?

Les différentes raisons qui conduisent à s'alcooliser sont les habitudes de convivialité (l'alcool est omniprésent dans notre pays), la recherche de plaisir, voire de mieux être. Un des effets majeurs de l'alcool est de modifier le comportement de la personne. Il faut bien comprendre que ce qui paraît évident à jeun le sera moins, sinon plus du tout, sous l'effet de l'alcool. Ainsi tout le monde sait qu'il ne faut pas conduire quand on a bu et pourtant... En fait, c'est avant le premier verre que l'on peut anticiper et décider de la quantité que l'on va consommer dans une soirée. J'attire toujours l'attention de mes patients et étudiants sur le fait que chaque verre bu diminue un petit peu plus la capacité et la motivation à limiter sa consommation. Un verre entraîne le suivant et très rapidement, on ne compte plus.

Quand quelqu'un a trop bu de façon aiguë : quels comportements et quels raisonnements adopte-t-il ?

La dangerosité spécifique de l'alcool est son pouvoir désinhibant qui permet des transgressions et des prises de risque que l'on n'aurait jamais réalisées en pleine lucidité. Il faut savoir que plus une personne a bu et plus elle deviendra ingérable. Plus elle a bu et moins elle est accessible à un raisonnement logique et à des conseils de bon sens. Elle se retrouve dans un état «de toute puissance» et reste convaincue qu'elle maîtrise tout et qu'il ne peut plus rien lui arriver... et pourtant.

Comment dans ce cas, selon vous, gérer quelqu'un qui a trop bu pour l'empêcher de reprendre le volant ?

On essaiera toujours de le convaincre de rester sur place, d'accepter d'être raccompagné à son domicile (ami sobre, taxi ou autre...). Mais ce n'est pas facile. Les proches utilisent tous les trucs et astuces (cacher les clés, débrancher un fil de la batterie, déplacer le véhicule pour le cacher, etc.) mais, quand cela échoue, ils peuvent être en situation de culpabilité. Malgré tout, il faut tout tenter pour les retenir, cela peut être vital. Protéger ses proches, ses amis, ses invités, c'est aussi limiter la quantité d'alcool disponible et éviter de proposer de l'alcool à ceux qui nous paraissent avoir suffisamment bu.

À cet égard, y a-t-il des comportements vraiment différents entre les hommes et les femmes ?

Que ce soit un homme ou une femme, à alcoolisation égale, les troubles du comportement sont similaires. Cependant la fréquence des sur-alcoolémies est plus importante chez les hommes que chez les femmes. En outre, sur le plan comportemental, une femme acceptera souvent plus facilement qu'un homme de céder le volant à un tiers.

**Alcool et conduite :
La nouvelle campagne « Le choix » de la Sécurité routière**

Le film « Le choix »

Lien pour visionner « Le choix » 45 secondes : <http://youtu.be/5yg4fgyZ6KM>

Lien pour visionner « Le choix » 35 secondes : <http://youtu.be/BWJxnbsgsNA>

Réalisateur : Rémi Bezançon (filmographie : « Le premier jour du reste de ta vie », « Un heureux événement », « Ma vie en l'air »)

Production: big

Agence : Publicis Consultants **Création :** Pascal Couvry / Christophe Clabault

Durée : 45 secondes (Internet) - 35 secondes (TV)

Diffusion : TV du dimanche 22 décembre 2013 au lundi 13 janvier 2014

Sur les chaînes hertziennes : TF1, France 2, France 3, Canal+ et M6 ;

Sur les chaînes numériques : Direct 8, NRJ 12, NT1, D17, BFM TV, LCP, Téva, Paris Première, W9, TCM, France 4, HD1, 6ter, 13^{ème} Rue, National Geographic, RTR, Syfy, Discovery Channel.

Le spot sera également diffusé Outre-mer.

Sur le net : film disponible dès le 22 décembre 2013 sur YouTube et Facebook.

Les 3 spots radio « Le choix »

Le lien pour écouter le spot « Noël » :

<http://sharing.oodrive.com/easyshare/fwd/link=vDzk7nSdBN8jWGIDJ40RBA>

Diffusion du samedi 21 décembre 2013 au dimanche 5 janvier 2014 sur les antennes de Chérie FM, Nostalgie, RFM, Virgin Radio, RMC, RTL/RTL2, France Bleu, France Inter, Europe 1, Les Indés Radio, MFM.

Par ailleurs, **RTL et RMC diffusent les mardi 24, mercredi 25, lundi 30 et mardi 31 décembre** des messages de sécurité routière portés par les animateurs de ces deux stations : **Julien Courbet et Flavie Flament sur RTL ; Eric Brunet sur RMC.**